

quant à ma manière de voir, la Chambre et le public l'apprécieront comme bon leur semblera. Je lis l'édition du soir du *Herald*, de Halifax, quand je suis chez moi, bien que l'avantage que je tire de cette lecture soit peut-être problématique, et, certainement, je n'ai pas vu moins, dans une certaine occasion, de deux ou trois articles de ce journal, qui faisaient clairement voir que le parti conservateur, dont il était l'un des organes, tâchait, par tactique, d'exciter les animosités de race. Mais cette tactique a été bientôt abandonnée parce que l'on a découvert qu'elle ne produirait pas l'effet désiré.

L'honorable M. FERGUSON : L'honorable monsieur dit que les journaux qu'il vient de mentionner s'étaient accordés à dire que les Français du Canada se composaient de mauvais sujets.

L'honorable M. POWER : Oui, c'est en substance ce qu'ils ont dit. Leurs articles tendaient à faire croire que le peuple canadien-français n'était pas aussi loyal qu'il devrait l'être.

L'honorable M. FERGUSON : Je n'ai aucun doute qu'ils n'aient affirmé que M. Tarte était, lui-même, déloyal.

L'honorable M. POWER : Pour ce qui regarde le ministre des Travaux publics, on a dit ici qu'il avait exprimé des sentiments déloyaux ; mais personne n'a pu citer une seule phrase de ce ministre à l'appui de cette accusation. L'honorable ministre des Travaux publics a déclaré qu'il était opposé à l'envoi d'un contingent sans l'autorisation du parlement. Cette attitude est bien différente de celle qu'on lui attribue. Un grand nombre de loyaux sujets, en Angleterre, désapprouvent entièrement la guerre qui se poursuit actuellement dans l'Afrique méridionale. Je suis convaincu que ceux qui veulent presque monopoliser le patriotisme, bien que leurs prétentions dans ce sens ne soient pas aussi tranchées maintenant qu'elles l'étaient il y a quelques années, seraient prêts—s'ils croyaient pouvoir par ce moyen remonter au pouvoir—à exciter dans ce pays les plus violentes passions de race ; de soulever trois millions d'Anglais contre deux millions de Français. Mais ce n'est que quand ils se sont aperçus que la majorité du peuple ne les suivrait pas dans cette voie qu'ils se sont arrêtés.

L'honorable M. ALMON : Non ! non !

Hon. M. POWER.

L'honorable M. DEVER : Je puis informer la Chambre que, l'autre jour, sur un convoi de chemin de fer, des Canadiens-français ont été insultés, ce que ceux-ci ne seront pas disposés à tolérer impunément quand ils se sentiront en état de se défendre. Pourquoi, dans la politique, les questions de race et de religion sont-elles ainsi soulevées ?

L'honorable M. POWER : J'ai la parole.

Des VOIX : A l'ordre ! à l'ordre !

L'honorable M. DEVER : Les préjugés de race et de religion ne doivent être excités par qui que ce soit. Nous voulons obtenir des immigrants des diverses parties du monde et pour cela il faut de la tolérance.

L'honorable M. LANDRY : A l'ordre ! à l'ordre !

L'honorable M. DEVER : Je rappelle à l'ordre l'honorable monsieur lui-même. Ceux qui excitent ainsi les plus mauvaises passions ne sont pas aptes à gouverner le pays. La loyauté repose sur la conviction et ne s'impose pas par la force ou la violence, et c'est cette loyauté qui prévaudra dans notre pays. Je désire que tous comprennent bien cette vérité.

Quelques VOIX : A l'ordre ! à l'ordre !

L'honorable M. POWER : Pour ce qui regarde la loyauté des Canadiens-français, elle n'a pas besoin d'être défendue. Il y a quelques semaines, la chose eût pu être utile ; mais elle ne l'est pas maintenant. L'honorable monsieur qui a proposé l'adresse en réponse au discours du trône a traité parfaitement ce point. Il nous a dit ce qui est très vrai—que, si les Canadiens-français n'avaient pas été loyaux envers la Grande-Bretagne, celle-ci, lors de la guerre de l'indépendance de ses colonies d'Amérique, en 1775, et de celle qui eut lieu plus tard, aurait perdu le Canada. Cet honorable monsieur nous a parlé du corps de miliciens Canadiens-français qui remporta la victoire de Chateauguay—probablement la plus remarquable victoire qui ait été remportée en Canada, pendant la guerre de 1812. Cet honorable monsieur a aussi rappelé le fait que le fils de notre président (l'honorable sir C. A. P. Pelletier) donne actuellement des preuves de sa loyauté dans le Sud-africain. J'ajouterai que le fils de l'honorable sénateur de la division du Golfe (de l'honorable Dr Fiset) sert aussi actuellement son